Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	Biodiversité 2 (3 crédits)
Sigle	BIO1434
Site StudiUM	Groupe A : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=255897 Groupe B : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=255900 Groupe C : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=255903
Faculté / École / Département	Facultés des arts et des sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	**Théorie :** du 9 janvier au 30 avril, le mardi de 16h30 à 18h30 au local A-3502.1 Campus MIL. **Travaux pratiques :** **Groupe A :** du 10 janvier au 24 avril, laïus le mercredi de 8h30 à 9h30 au local A-3521.1 Campus MIL, TPs le mercredi de 9h30 à 11h30 au local B-1202 Campus MIL. **Groupe B :** du 10 janvier au 24 avril, laïus le mercredi de 12h30 à 13h30 au local A-3521.1 Campus MIL, TPs le mercredi de 13h30 à 15h30 au local B-1202 Campus MIL. **Groupe C :** du 11 janvier au 25 avril, laïus le jeudi de 8h30 à 9h30 au local A-2553 Campus MIL, TPs le jeudi de 9h30 à 11h30 au local B-1202 Campus MIL.
Charge de travail hebdomadaire	Environ deux heures d'étude pour chaque heure de cours théorique, et une heure d'étude pour chaque heure de TP devraient être suffisantes pour finir la session avec succès.

Enseignant	
Nom et titre	Simon Legault, Chargé de cours
Coordonnées	simon.legault.1@umontreal.ca

Personnes-ressource	
Groupe A	Alexandra Kack, Chef-démo alexandra.kack@umontreal.ca Marie-Christine Lafrenière, Démo marie-christine.lafreniere@umontreal.ca Greta Ramirez Guerrero, Démo greta.ramirez@umontreal.ca James Meterissian, Démo james.meterissian@umontreal.ca
Groupe B	Malek Kalboussi, Chef-démo malek.kalboussi@umontreal.ca Andréa Serres, Démo andrea.serres@umontreal.ca
Groupe C	Corinne Soucy, Chef-démo corinne.soucy@umontreal.ca Méloë Magné, Démo meloe.maigne@umontreal.ca Hyunmo Koo, hyunmo.koo@umontreal.ca

Description du cours	
Description simple	Concepts phylogénétiques. Diversité, structures et types d'organisation des animaux. Travaux pratiques.
Description détaillée	Cours de premier cycle, typiquement suivi durant la première année. Offert dans les programmes suivants : Baccalauréat en anthropologie (1-050-1-0) ; Majeure en anthropologie (1-050-2-0) ; Baccalauréat en sciences biologiques (1-235-1-0) ; Majeure en sciences biologiques (1-235-2-0) ; Mineure en sciences biologiques (1-235-4-0) ; Baccalauréat en microbiologie et immunologie (1-500-1-0) ; Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire (1-828-1-0).

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Survol de la diversité des animaux, dans un contexte évolutif : 1. Connaître l'histoire évolutive des principaux groupes taxonomiques d'animaux; 2. Apprendre à reconnaître les groupes d'animaux à partir de leurs principales caractéristiques; 3. Comprendre les implications des innovations évolutives et comment les organismes s'en sont servis pour conquérir différents habitats et nichesécologiques.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant ou l'étudiante devrait atteindre les objectifs suivants : 1. Reconnaître et identifier les différents taxons représentant les groupes d'invertébrés et de vertébrés; 2. Identifier les critères menant à la classification de ces groupes; 3. Acquérir des connaissances de base sur la diversité des invertébrés et des vertébrés (p. ex. morphologie, écologie, adaptations évolutives).

Évaluations

Méthodes	Dates	Pondérations (%)
Examen Intra (Théorie)	20 février 2024	35
Examen Final (Théorie)	30 avril 2024	35
Examen Intra (T. P.)	28 février (groupes A et B) ou 1er mars (groupe C) 2024	13
Examen Final (T.P.)	24 (groupes A et B) ou 25 (groupesC) avril 2024	8
Quiz (T.P.)	3 (groupes A et B) ou 04 (groupe C) avril 2024	5
Participation (T.P.)	T.P. 9 à 11	4

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Règlement des études 9.7 et 9.9 https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudesde-premier-cycle/#evaluation-des-apprentissages
Dépôts des travaux	Tout travail évalué est à soumettre lors de la séance en question.
Matériel autorisé	Aucun
Seuil de réussite exigé	50%

Calendrier

Théorie		T.P.	
09 JAN **Cours 1**	**Introduction** Rappels théoriques, Introduction aux Métazoaires, Porifères	10 ou 11 JAN **T.P. 1**	Introduction et apprentissage de l'utilisation de la clé
16 JAN **Cours 2**	**L'exploration de nouveaux concepts** Placozoaires, Cnidaires et Cténophores. Introduction aux Bilatériens.	17 ou 18 JAN **T.P. 2**	Porifères et Cnidaires
23 JAN **Cours 3**	**Une forme clé, les vers** Plathelminthes, Annélides, Nématodes et autres embranchements	24 ou 25 JAN **T.P. 3**	Plathelminthes, Annélides et Nématodes
30 JAN **Cours 4**	**Les limites de l'évolution** Mollusques	31 JAN ou 01 FÉV **T.P. 4**	Mollusques
06 FÉV **Cours 5**	**Vers les vertébrés** Échinodermes	07 ou 08 FÉV **T.P. 5**	Échinodermes
13 FÉV **Cours 6**	**Le succès évolutif des Animaux** Arthropodes	14 ou 15 FÉV **T.P. 6**	Arthropodes
20 FÉV **INTRA**	**Examen Intra (35%)** Cours 1 à 6	21 ou 22 FÉV -	*Pas de T.P.*
27 FÉV -	*Pas de cours théorique*	28 ou 29 FÉV **INTRA**	**Examen Intra (13%)** T.P. 1 à 6
05 MARS -	*Semaine d'activités libres*	06 ou 07 MARS -	*Semaine d'activités libres*

Calendrier

Théorie		T.P.	
12 MARS **Cours 7**	**Phylogénie des Chordés**	13 ou 14 MARS **T.P. 7**	Clé d'identification des poissons
19 MARS **Cours 8**	**Systèmes squelettiques**	20 ou 21 MARS **T.P. 8**	Clé d'identification des oiseaux
26 MARS **Cours 9**	**Systèmes tégumentaires et digestifs**	27 ou 28 MARS **T.P. 9**	Système squelettique, morphologie externe, ouverture des spécimens
02 AVR **Cours 10**	**Systèmes respiratoires et circulatoires**	03 ou 04 AVR **T.P. 10**	Dissections 1 : Systèmes digestifs, respiratoires et circulatoires + **Quiz (5%)**
09 AVR **Cours 11**	**Systèmes reproducteurs, excréteurs et nerveux**	10 ou 11 AVR **T.P. 11**	Dissections 2 : Systèmes reproducteurs, excréteurs et nerveux
16 AVR -	*Pas de cours*	17 ou 18 AVR -	*Pas de T.P.*
23 AVR -	*Pas de cours*	24 ou 25 AVR -	**Examen Final (8%)** T.P. 7 à 11
30 AVR -	**Examen Intra (35%)** Cours 7 à 11		

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	Mardi 23 janvier 2024
Date limite d'abandon	Vendredi 15 mars 2024
Fin du trimestre	Mardi 30 avril 2024
Évaluation de l'enseignement	Dates à déterminer

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	À la discrétion de l'étudiant.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/